



SERVICE NATIONAL DES CONCOURS,
EXAMENS PROFESSIONNELS ET CONTRATS

Conakry, le 24 Octobre 2023.

N° 001836/MTFP/CAB/SNCEPC/2023

COMMUNIQUÉ 2 : APPEL A CANDIDATURE AU CONCOURS DE RECRUTEMENT A LA FONCTION PUBLIQUE, SESSION 2023

Conformément au communiqué N°01827, du 20 octobre 2023, relatif au concours de recrutement à la Fonction Publique, session 2023, le Ministre du Travail et de la Fonction Publique porte à la connaissance des diplômés sans emploi de la tenue d'un concours de recrutement direct en collaboration avec les Ministères ayant exprimé des besoins en personnel. Ce concours se déroulera les 25 et 26 novembre 2023.

Ce concours est exclusivement ouvert aux candidats titulaires des diplômes ci-après :

- Licence, Master, Maîtrise, DES ou équivalents, pour les hiérarchies A1 et A2 ;
- BT et BTS ou équivalents, pour les hiérarchies B1 et B2 ;
- CAP ou équivalent, pour la hiérarchie C.

Peut faire acte de candidature, toute personne remplissant les conditions suivantes :

- ✓ Posséder la nationalité guinéenne ;
- ✓ Jouir de ses droits civils et civiques ;
- ✓ Être de bonne moralité ;
- ✓ Être physiquement et mentalement apte pour l'exercice de l'emploi sollicité ;
- ✓ Justifier du titre de formation requis pour accéder au corps pour lequel le recrutement doit s'effectuer ;
- ✓ N'avoir pas été radiée de l'Administration Publique, de l'Armée ou d'une collectivité décentralisée ;
- ✓ Avoir un âge minimum de 18 ans, 40 ans au plus pour les candidats des hiérarchies B2, B1 et C et 45 ans au plus pour les candidats des hiérarchies A2 et A1.

Le dossier de candidature doit comporter les pièces ci-après :

- ✓ Une copie légalisée du Diplôme ;
- ✓ L'extrait d'acte de naissance ;

